

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture.

N^o 99

Bruxelles, le 2 février 1846.

Rapport

à M^{le} le Ministre de l'Intérieur

M^{le} le Min.

En réponse à votre lettre du 3
abr. de 6^h Don, N^o 3284, nous avons
l'honneur de vous adresser le rapport
que vous avez bien voulu nous
demander sur la situation du
Musée royal de Peinture et de
Sculpture.

La République après avoir
dépossédé la Belgique de ses premi-
ers objets d'art, voulut lui laisser
quelques souvenirs de sa ~~gloire~~
~~gloire~~ splendeur passée et choisit
Bruxelles pour y réunir les chefs-
d'œuvre qui encombraient alors
le Musée de Paris. Ce fut M^{le}
Bosschaert que le Maire de
Bruxelles désigna pour aller
prendre possession de ces pré-
cieux objets. Bosschaert,
amateur éclairé et doué de
toutes les qualités nécessaires
pour remplir une mission aussi
délicate, eut non seulement
le tableau destiné au Musée
à Bruxelles, mais il parvint
même par son zèle, son
activité et sa persévérance
à obtenir plusieurs autres
productions sur lesquelles on
ne pouvait fonder aucun
espoir. C'est ainsi que le
Musée posséda quatre Rubens

(L'adoration des berges, le martyr
de St. Léon, le Couronnement de la
Vierge et le Christ en croix) un
Superbe Raphaël, deux Van Dyck
(L'adoration de la Croix & l'adoration
des berges) et quelques autres tableaux anciens.

Le Musée ne se composait à cette
époque que de 106 ouvrages seulement.
Les antiquités négligées & oubliées jusqu'
alors ne faisaient pas partie des collec-
tions. Insensiblement, on retira
ceux-ci des immenses magasins établis
dans les appartements supérieurs
& les greniers de l'ancienne Cour, de
manière qu'en 1808, environ 400 tableaux
étaient exposés dans les Galeries.

On peut faire à peu près 15000
le nombre des objets d'art enlevés aux
édifices et déposés à l'ancienne Cour.
Ce chiffre paraît exagéré, mais si
l'on réfléchit à tout ce qui a été donné
ou rendu aux Eglises, aux ventes qui
ont été faites, à ce qui a été déposé
et enfin aux 2500 ouvrages qui ont
été incendiés en 1827, on altere à
peu près ce chiffre. Quoiqu'il en
soit, il sera facile de se convaincre
en consultant les archives du
Musée que les différentes commis-
sions nommées depuis 1796 à 1804
ont apporté tout le soin possible
à la conservation de tout d'objets.

Les 2500 ouvrages détruits par l'in-
cendie se composaient en majeure
partie de portraits anciens n'offrant
absolument rien de remarquable sous
le rapport de l'art de la peinture, mais
qui n'étaient cependant pas sans
intérêt pour les costumes qu'ils
représentaient. Une Commission
composée de M. Odevaere, Navez,
Van Affelt, De Vinckle & Hennessy,
s'occupa de les classer et fit un

Supplément
36
222222
1827
222222

soin tout particulier à leur conservation.
Elle se proposait de les faire restaurer
pour les déposer ensuite dans un local
spécial, afin de pouvoir être au besoin
étudiés par les artistes, lorsque
le désastre imminent de 1827
vint l'empêcher de réaliser ce projet.

Le Musée, ainsi que nous l'avons
dit plus haut, M. Belin, renfermait
en 1808 près de 400 objets. En
1810, M. Bosschart fit de nouvelles
démarches à Paris et parvint à
enrichir cet établissement de plusieurs
belles peintures, parmi lesquelles on
remarquait le St. Baron de Rubens
actuellement à Gand, un grand tableau
du Guide, rendu depuis au Musée de
Ratisbonne, un Titien, un Albani, un
Guide Cignani & quelques autres
Chef-d'œuvre.

L'Administration sentit alors
la nécessité de donner plus de développe-
ment aux locaux du Musée et ad-
joignit plusieurs salles dans les-
quelles on place les antiquités dont
le goût commençait à renaitre, ainsi
que quelques copies de tableaux ori-
ginaux de Rubens, brûlés à l'an-
cienne Cour en 1797. Le Musée
occupait à cette époque toute la
façade sur tout sur l'ancien
jardin Botanique et les salles au
N. ~~étaient~~ aujourd'hui la grande Galerie.

En 1811, lorsque la France restitua
les objets d'art enlevés aux pays qu'elle
avait conquis, le Musée s'enrichit
de St. Rubens, mais d'un autre côté
elle dut abandonner deux Van Dyck
l'un rendu à Courtray, l'autre à
Cormond) le St. Baron de Rubens
restitué à Gand, un Guide Rini,
à Rome, un Titien à Venise et
enfin, pour comble de regrets un
Raphaël, à Florence.

quelque temps après mourut M.
Bosschaert, fondateur de l'École. C'est
en parcourant sa correspondance que l'on
peut se faire une idée exacte de zèle,
de l'intelligence et surtout de désintéres-
sement avec lesquels cet honorable
citoyen a rempli ses fonctions.

La Commission actuelle de l'École
a cru de son devoir de perpétuer le souve-
nir de M. Bosschaert en faisant placer
au Musée, son Buste en marbre, sculpté
d'après un modèle exécuté par son
ami, le Statuaire Godtschaal.

Permettez-nous à cette occasion,
M. le Ministre, de vous exprimer le désir
de voir également rendre hommage à la
mémoire de M. de La Serna, lequel
n'a pas moins prouvé son dévouement
pour l'ancienne Bibliothèque Com-
munale que Bosschaert n'en a
témoigné pour la Musée.

Vous croyez devoir rappeler
ici, M. le Ministre, les différentes personnes
auxquelles la Direction de l'École
a été confiée depuis sa création.
M. Charles Malain, Chef de Division
à l'Administration Communale de
Bruxelles succéda à M. Bosschaert
jusqu'en 1817, époque à laquelle M.
le Baron de Chysselbaert (1), l'un des
meilleurs administrateurs de la ville,
se chargea de la Direction de l'École,
jusqu'en 1823. M. de Vinet &
Hennepin furent ensuite nommés
Conservateurs; l'on leur adjoignit
une Commission d'artistes, chargés
des soins de restauration, des acqui-
sitions et des ventes d'objets fins
vigner de figures au Musée (2) et dont
le produit fut employé à des
nouvelles acquisitions. L'Ad-
ministration perdit en 1824, M.
de Vinet et nomma M. le B.^e Charles
Conservateur et M. de Wellens

(1) après la démission du B.^e J. d'Hooghe
en 1816; M. Chysselbaert et trois autres
citoyens honorables remplirent pour un certain
temps les fonctions de Bourgmestres, chacun les affaires qui leur concernaient
jusqu'en 1817, époque à laquelle fut
nommé M. Vanderpoort.

(2) C'est de 1823 à 1824 que la
Commission fit le triage de tous les
tableaux.

Crivier. Trois ans après, c'est-à-
-dire en 1830, M. Kennedy donna
sa démission et M. Paclinet le rem-
-placé M. Odevaere qui vint
de mourir. M. Douet fut appelé
en 1835 aux fonctions de Crivier,
au moment que M. de Wellens quitta
la Belgique. En 1838, M. le Comte
de Beaufort fut choisi par la Com-
-mission au remplacement de M.
Paclinet décédé; et M. Hellemans
vint occuper la place de M. Van Houtte,
dont on eut à regretter la perte
en 1841. Finalement, comme parmi
les membres de la Commission il ne
se trouvait qu'un peintre d'histoire,
M. Van Bree fut proposé pour
compléter la Commission.

Vers la fin de l'année dernière,
une peste lui fâcheuse à frappé
chaun de nous en la personne
de l'ingénieur Hellemans, dont nous
admirons le talent et les profondes
connaissances.

De 1816 à 1823 les faibles
ressources allouées à la Commission
ne lui permirent pas de faire d'im-
-portantes acquisitions, ni d'ap-
-porter de grandes améliorations.
Ce n'est que de 1823 à 1841 que
les collections s'enrichirent d'œu-
-vres capitales, au nombre desquels
nous devons beaucoup de pouvoir
 citer trois Van Dyck, deux Jordans
un Rembrandt, un Gerard Dow, un
Berghem, un Rembrandt, deux
Weynants. Tous ces ouvrages
furent achetés au moyen des
sommes tellement restreintes
que leur valeur serait pour le moins
triple, s'il fallait se les pro-
-curer aujourd'hui. On est même
dont la valeur serait septuple.

Ce qui manque particulièrement
au Musée de l'Etat, c'est un bel ensemble
de quelques beaux tableaux de grands-maîtres.
Ainsi, car malgré le mérite que l'on attribue
aux ouvrages exposés, on ne peut voir,
sans regrets, de nombreux vides et même
parfois une absence totale parmi les
différentes écoles. En effet, les galeries
n'offrent que une vingtaine de tableaux
de grands-maîtres dignes d'admiration
et qui plaçant un Musée à la hauteur
de sa destination; ce sont les œuvres de
Rubens, de Jordans, de Van Dyck, de De-
Cruyck, de Rembrandt, de W. de Campagna
de Vanderhulst, de Guerschin, de Paul
Veronise, de Cistin, de Proccacini et de
Guidé. Quant aux autres compositions,
elles rentrent pour la plupart dans la
catégorie des maîtres d'un mérite
secondaire ou dans des genres même
classiques.

L'école hollandaise, y est fai-
blement représentée, nous n'avons
ni Hobbema, ni Albetz, ni Knapp,
ni Potter, ni Vande Velde, ni Wouvermann
ni Cerberg, ni Allieris, ni Ostade &c.

L'école française est nulle ainsi
que l'école espagnole; les quelques
œuvres que l'on y rencontre sont peu
dignes de fixer l'attention des
hommes éclairés.

L'école gothique brille au Musée,
toutefois parmi cette réunion d'ouvrages
remarquables et qui méritent d'être
cités comme l'une des plus classiques
que l'on puisse rencontrer dans les
différents Musées, il est à regretter
que Van Eyck, Holbein (i.e. l'inscription
du Portrait d'Holbein) & Albert Durer
n'y figurent pas.

C'est une circonstance
heureuse pour les états en Belgique
que celle qui rend aujourd'hui l'Etat

propriétaires de l'œuvre, aussi espérons
nous qu'il saisira avec empressement
toutes les occasions qui se présenteront
pour en faire une galerie digne d'un
pays qui a vu naître les plus belles
glories artistiques.

A différentes reprises déjà, nous
avons eu l'occasion d'appeler la sérieuse
attention du Gouvernement sur l'urgence
nécessaire de demander aux Chambres
Législatives les moyens propres à doter
le Musée d'œuvres dont l'absence est
généralement regrettée par les Artistes.

Le Gouvernement en adoptant ces
moyens, enrichirait non seulement la
Capitalité d'un établissement qui lui
manque et qui pourrait être placé
au rang des belles Galeries de l'Europe,
mais fournirait encore de bons sujets
d'étude aux artistes qui sont obligés
de réclamer sans cesse l'appui d'un
Gouvernement pour aller étudier les
chefs-d'œuvre à l'étranger.

Il vous sera facile, M^{rs}
le Ministre, d'apprécier combien il
serait déplorable que la Législature
ne comprit pas le besoin de nous mettre
en mesure de sauver le peu d'œuvres
capitales qui restent encore dans le
pays et dont malheureusement un
esprit spéculateur s'empare chaque
jour pour enrichir les Musées et les
Collections étrangères. Depuis quelques
années différentes collections par-
ticulières importantes par les précieux
objets qu'elles renfermaient, ont été
vendues sans que le Musée de l'Etat ait
pu songer à se réserver la main d'un
peu. Et de longs intervalles de
propositions avantageuses nous
sont présentées encore pour la cession
d'objets d'art très remarquables, mais
la Commission se trouve toujours

Dans la pénible nécessité de devoir
y renoncer par suite de l'insuffi-
sance des ressources mises à sa
disposition.

Nous ne nous dissimulons pas,
Monsieur le Ministre, que la situa-
tion financière du pays n'est pas
de nature à réaliser ce projet d'une
manière aussi favorable qu'on pourrait
le désirer, néanmoins nous espérons
que les Chambres apprécieront très bien
les réflexions que nous avons l'honneur
de vous soumettre, M^{le} le Ministre, pour
ne pas accorder au Musée un crédit
temporaire suffisant, que l'on
pourra restreindre lorsque les
nombreux lacunes que nous avons
signalées auront été remplies.

Les artistes et le public des
trouvent en ce moment privés de la
partie la plus intéressante du Musée,
nous voulons parler des antiquités
qui n'ont pu être replacés en atten-
dant que des travaux d'appropria-
tion soient exécutés dans les
locaux de l'ancienne Bibliothèque
de la Ville, actuellement destinés
au service du Collège. Nous
osons à espérer, M^{le} le Ministre,
que rien ne s'opposera à ce que
cet arrangement puisse avoir lieu
sans retard, car nous n'ignorons
pas le danger qui existe à manier
souvent des ouvrages aussi
délicats.

Nous avons appris avec
beaucoup de satisfaction les
mesures que vous avez bien voulu
prendre récemment pour la for-
mation d'un Musée moderne.
Ces mesures ont été accueillies
généralement de la manière la plus
favorable et ont obtenu de

produire d'excellents résultats.
La réunion de quelques-uns de nos
meilleurs artistes modernes pour
créer de bons modèles aux
élèves et permettre d'embrasser
d'un coup d'œil l'ensemble des
travaux de nos premiers peintres
contemporains.

Comme nous nous propo-
sons de procéder sans délai à
un nouveau classement des tableaux,
nous serions charmés d'apprendre
M^{le} le Ministre, que la Commission
nommée à l'effet de rechercher les
objets d'art dignes de figurer dans
cette collection, peut terminer sa
mission dans un délai assez rap-
proché afin de nous mettre en
même temps en mesure de prendre des dispositions
définitives relativement au pla-
cement des ouvrages anciens
et modernes et pour que ces travaux
soient exécutés simultanément.

L'état d'encassement dans
lequel se trouve la Chapelle gothique
où sont déposées les sculptures
mérite également d'appeler votre
attention, M^{le} le Ministre, sur les
moyens à prendre pour donner
plus d'intensité à cette division
du Musée; dans la situation ac-
tuelle des choses, il est de toute
impossibilité d'y admettre le public.

C'est un sujet de satisfaction
pour nous, M^{le} le Ministre,
de pouvoir citer au nombre
des hommages offerts au
Gouvernement en faveur du
Musée, les deux ouvrages des
Sculpteurs exposés au dernier
Salon de la Ville, par M. M.
De Bay et Wichmann.

La sollicitude toute particu-
-lière que vous portez aux Arts,
sur-tout l'assurance, M^{rs} Bellin,
que vous voulez bien protéger de
votre bienveillant appui, l'ita-
-blement confie à votre Direction.

Vous vous priez, M^{rs} Bellin,
M^{rs} Bellin, d'agréer, etc.

Le Compositeur D^{ne}.

Le Secrétaire

V. Stuy